



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE SEANCE DU 31 MAI 2024

Ouverture de la séance à 19 h 00

Nombre de conseillers:		Date de convocation:	28-05-24
En exercice:	22	Date d'affichage:	28-05-24
Quorum:	11		
Présents:	16		
Votants:	19 (dont 3 pouvoirs)		

Présents: M. et Mmes GENON Hervé - GAZET Véronique - BAZIN Josyane - BIBOLLET Nicolas (arrivée à 19 h 43) - GENON Marie - JABOUILLE Martine - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MASSUTTI Carole - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno - PAVIET Laura - PEREZ Stéphanie - RICHARD Denis - RIZZON Bruno

Excusés: M. et Mmes - COMBET Claire - DELWAL Jean-Luc - GACHET Roger (pouvoir à Bruno MICHELLAND) - JALLIFFIER-VERNE Christelle (pouvoir à Véronique GAZET) - LEGRAND Alexandra (pouvoir à J.BAZIN) - RICO-PEREZ José

A été nommé secrétaire de séance: Josyane BAZIN



Ordre du jour de la séance:

Approbation du PV de la séance du 29 mars 2024,

- Approbation de l'ordre du jour,
- Désignation du secrétaire de séance,
- Budget 2024: délibération affectation du résultat,
- Groupe scolaire de Randens: choix des entreprises pour les lots 1, 4, 5, 6 et 7,
- Maîtrise d'œuvre éclairage public Ombres et Lumières: modification de l'estimation du périmètre travaux,
- Façades bourg centre Aiguebelle: étude de dossiers,
- Taxe aménagement: reversement d'une partie de la taxe au SIAEP,
- Installation de la fibre dans les bâtiments communaux,
- Biens sans maître: acquisition d'une parcelle à La Pouille,

- Les Durnières: acquisition d'une parcelle Consorts Giroud et discussion sur l'opportunité d'acquérir les parcelles de la plaine,
- Règlement restauration scolaire – périscolaire: modification (tickets Cesu – paiement à la demi-heure),
- Délibération subventions à la commune de Saint Alban d'Hurtières – l'association Décapadiot festival – l'association les Randaillonnes (octobre rose),
- Délibération prime du pouvoir achat exceptionnelle (suite à l'avis du comité social territorial en date du 14 mai),
- Convention de participation pour la couverture prévoyance: mandatement du CDG pour lancer une nouvelle consultation (délibération),
- Réflexion sur les conditions d'occupation du domaine public,
- Convention de déneigement,
- Questions diverses.

### 1. Approbation du PV de séance du conseil du 29 mars 2024

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal du conseil du 29 mars 2024 à l'approbation des membres du conseil municipal.

Le procès-verbal est adopté

Pour: 19

Contre: 0

Abstention: 0

### Approbation de l'ordre du jour:

Monsieur le Maire soumet l'ordre du jour au membres du conseil municipal et demande à rajouter les points suivants:

Démission de Myriam BOIVINEAU suite à son déménagement.

Choix d'un remplaçant suite à la démission de José RICO PEREZ du conseil communautaire.

L'ordre du jour est soumis au vote

Pour: 19

Contre: 0

Abstention:

### 2. Désignation du secrétaire de séance :

Josyane Bazin est désignée comme secrétaire de séance

### 3. Budget 2024: délibération affectation du résultat

La présentation est faite par Denis RICHARD, Adjoint aux Finances et est soumis au vote. Il y a lieu de confirmer l'affectation du résultat de 283.215,87 €uros sur la section investissement.

Vote: Pour: 19      Contre: 0      Abstention:

Un point trésorerie est également présenté. Il est prévu de lancer par anticipation, un recours à un emprunt pour les investissements programmés (travaux de l'école de Randens, requalification de la traversée d'Aiguebelle, cour d'école).

### 4. Groupe scolaire de Randens: choix des entreprises pour les lots 1, 4, 5, 6 et 7

Les offres réceptionnées étaient toutes conformes.

#### Lot 1: VRD / reprise d'enrobé / GO

- VRD DENEIGEMENT TP pour 15.610,50€ HT

L'offre du candidat VRD DENEIGEMENT TP est retenue pour un montant de 15.610,50 € HT

Vote: Pour: 19      Contre: 0      Abstention:

#### Lot 2: Faux-plafond / traitement feu des plafonds école et sous-sol mairie / menuiseries intérieures / revêtement de sol / revêtements muraux / peinture

- |                                  |                 |
|----------------------------------|-----------------|
| - EURO CONFORT MAINTENANCE pour  | 147.570,90 € HT |
| - HABITAT CONFORT MAURIENNE pour | 146.000,00 € HT |
| - SONZOGNI FRERES pour           | 210.000,00 € HT |
| -                                |                 |

L'offre du candidat EURO CONFORT MAINTENANCE est retenue pour un montant de 147.570,90 € HT

- Vote: Pour: 19      Contre: 0      Abstention:

#### Lot 5: plomberie / VMC

Au vu des offres, le lot a été dissocié en mettant d'une part la partie plomberie de la partie VMC

**Plomberie:**

- RICHARD Cyril pour 19.292,00 € HT
- G2G pour 19.788,00 € HT

L'offre du candidat RICHARD Cyril est retenue pour un montant de 19.292,00 € HT

Vote: Pour: 19 Contre: 0 Abstention

**VMC:**

- G2G pour 45.261,00 € HT

L'offre du candidat G2G est retenue pour un montant de 45.261,00 € HT

Vote: Pour: 19 Contre: 0 Abstention

**Lot 6: électricité**

- AMPERELEC pour 20.601,00 € HT
- BUGNON Electricité pour 19.219,80 € HT

L'offre du candidat BUGNON Electricité est retenue pour un montant de 19.219,80 € HT

Vote: Pour: 19 Contre: 0 Abstention

**Lot 7: chauffage**

- G2G pour 180.416,00 € HT

L'offre du G2G est retenue pour un montant de 180.416,00 € HT

Vote: Pour: 19 Contre: 0 Abstention

**5. Maitrise d'œuvre éclairage public Ombres et Lumières: modification de l'estimation du périmètre travaux**

L'adjoint aux travaux présente ce point. Le périmètre de la mission de maîtrise d'œuvre ayant évolué suite au chantier de la requalification de la traversée d'Aiguebelle, le montant de la mission doit également être adapté. En effet le contrat initial était basé sur du remplacement de poste à poste, alors que suite à ces travaux, des études complémentaires ont dû être réalisées. Le coût de la mission de 6% des travaux ferait ainsi passer le devis de maitrise d'œuvre de 16.440 € HT à 21.740 € HT.

Vote: Pour: 19 Contre: 0 Abstention:

## 6. Façades bourg centre Aiguebelle: étude de dossiers

Suite à la réunion du COPIL «projet rénovation façades 2024-2026» du 29 mai 2024.

Josyane Bazin présente 4 dossiers. 3 dossiers ont un accord de principe mais il manque quelques précisions sur la surface exacte des façades concernées.

La demande de subvention d'un habitant de la commune déléguée d'Aiguebelle est faite pour la rénovation de sa façade. Les travaux envisagés sont conformes au cahier des charges mis en place par la commune. Le montant des travaux est de 3.263,11 € TTC. Proposition est faite d'attribuer une subvention suivant le règlement d'un montant de 1.305,24 €

Vote: Pour: 19      Contre: 0      Abstention:0

## 7. Taxe aménagement: reversement d'une partie de la taxe au SIAEP

Monsieur le Maire explique au conseil que cet impôt local est perçu par les communes pour toute création de surface de plancher. L'Art.1379 du CGI précise que sur délibérations concordantes, chaque commune peut reverser tout ou partie de cette taxe compte tenu de la charge des équipements publics.

Considérant que chaque surface créée, peut avoir une incidence directe sur la gestion du réseau d'eau potable il est d'affecter le reversement de 1 % du taux communal au SIAEP Porte de Maurienne.

Vote: Pour: 19                                      Contre: 0                                      Abstention: 0

## 8. Installation de la fibre dans les bâtiments municipaux

Denis RICHARD nous fait part de la proposition de notre fournisseur actuel soit:  
Abonnement porté à 549.50 €uros HT par mois (actuellement la formule VDSL s'élève à 484.40€ HT)

Le Conseil décide de donner une suite favorable à la proposition de Gedis Telecom Bouygues.

Vote: Pour: 19      Contre: 0      Abstention:0

### 9. Biens sans maître: acquisition d'une parcelle à la Pouille

Monsieur le Maire propose d'intégrer par arrêté, dans le domaine privé communal la parcelle détenue par la ste SICVEN (ex. Bianchini).

Vote: Pour: 19 Contre: 0 Abstention:0

### 10. Les Durnières: acquisition d'une parcelle des conjoints Giroud et discussion sur l'opportunité d'acquiescer les parcelles de la plaine:

Ce point est reporté au prochain conseil prévu début fin juin 2024.

### 11. Règlement restauration scolaire – périscolaire: modification tickets Cesu – paiement à la demi-heure)

Suite à la commission sociale du 29 mai 2024, Véronique GAZET propose d'effectuer plusieurs modifications sur le règlement d'utilisation de ces deux services.

- Acceptation des CESU pour le règlement du service périscolaire,
- Temps facturé à la demi-heure pour la périscolaire du matin et du soir comme suit:

Catégorie	Cantine	Garderie du matin	Garderie du soir
QF < 700	4.35 €	0.5 € / 1/2 h	0.5 € / 1/2 h
701 < QF > 1000	4.50 €	0.6 € / 1/2 h	0.6 € / 1/2 h
1000 < QF	4.95 €	0.7 € / 1/2 h	0.7 € / 1/2 h

Vote: Pour: 19 Contre: 0 Abstention:0

### 12. Délibération subventions à la commune de St Alban d'Hurtières – l'association DECAPADIOT Festival +- l'association La Folie Randaillonne (color run)

Monsieur le Maire présente les trois demandes de subventions:

- St Alban d'Hurtières: 2.000 Euros

Afin de maintenir notre participation pour l'entretien mais surtout la surveillance de baignade du lac de St Alban d'Hurtières

- Festival Décapadiot: 4.000 Euros

Afin de soutenir la montée en puissance de ce festival

- L'association Les Randaillonne: 3.000 Euros

La manifestation Color Run a été un succès populaire mais aussi financier avec un chèque de 5.200 Euros auprès du service ERMIO. Pour accompagner au mieux cette action et augmenter le nombre de participants.

Vote: Pour: 19 Contre: 0 Abstention:0

### 13. Délibération d'une prime du pouvoir d'achat exceptionnelle (suite à l'avis du comité social territorial en date du 14 mai 2024)

Après l'obtention de l'avis favorable du CST pour l'attribution de cette prime individualisée proratisée au temps de travail à hauteur de 75% du maximum autorisé.

Cette prime sera versée sur la paie de juin 2024

Vote: Pour: 19

Contre: 0

Absentions: 0

**14. Convention de participation pour la couverture prévoyance: mandatement du CDG pour lancer une nouvelle consultation (délibération)**

Il est nécessaire de prendre une délibération afin de mandater le centre de gestion pour le lancement d'une nouvelle consultation.

Vote: Pour 19

Contre: 0

Absentions: 0

**15. Réflexion sur les conditions d'occupation du domaine public,**

Il est indispensable d'avoir une réflexion sur les conditions d'occupation du domaine public à mettre en place à partir de janvier 2025.

**16. Convention de déneigement**

Il est indispensable de signer la convention

**17. Questions diverses**

- Choix des premiers mobiliers urbains pour la traversée d'Aiguebelle: en cours.
- Emplois d'été: ces postes sont ouverts aux jeunes de la commune de Val d'Arc à partir de 18 ans. Certains conseillers souhaiteraient que ces postes soient ouverts aux moins de 18 ans: nous allons vérifier ce point législatif et vérifier la faisabilité et conditions auprès d'Agate.
- Panneaux lumineux: au vu des coûts de maintenance et du montant de remise aux normes, les deux panneaux lumineux de la commune déléguée de Randens seront supprimés. L'application téléphonique « Panneau pocket » est plus actuellement adapté mais quid des personnes ne maîtrisant pas le téléphone...
- Démission de Myriam BOIVINEAU: nous allons proposer, comme il est prévu, à Raymonde FRISON de la remplacer.
- Remplacement de Mr RICO-PEREZ au conseil communautaire par Bruno RIZZON

La séance est levée à 21 h 50 - Fait à Val d'Arc le 31 mai 2024

Le secrétaire de séance



Le Maire



Le Maire,

Hervé GENON

